



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 12.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le douze mars deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Laurent GUILLO – Armand RUPP – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Nicolas SCHMITT donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 mars 2024

Publié sur le site internet de la commune le 21 mars 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



4. Compte de gestion 2023

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

Le Compte de Gestion 2023 qui représente la comptabilité tenue par le Trésorier Public de la Commune a été transmis en vue de l'approbation par le Conseil Municipal.

Ce compte présente les mêmes mouvements que ceux constatés au compte administratif 2023 tant en dépenses qu'en recettes, ainsi que les comptes de tiers, l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Il n'appelle ni observation, ni réserve de la part de l'ordonnateur.

Je vous propose donc de l'adopter sans observation.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2023 établi par le Comptable public et dont les soldes se présentent comme suit :

Investissement:	-	3.145.338,54 €
Fonctionnement :	+	4.183.549,42 €
TOTAL	=	1.038.210,88 €

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 27 Voix pour

Mundolsheim, le 20 mars 2024

Le Maire,



Beatrice BULOu

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI